

## Compte-rendu de Rencontres mobiles *Solitaire du Figaro, du 20 au 25 juin 2017*

### En bref

Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport était partenaire de la 48<sup>ème</sup> édition de la Solitaire URGO Le Figaro, dont l'arrivée s'est déroulée à Dieppe, du 20 au 25 juin derniers.

Présent tout au long de la semaine au sein du Village de la Solitaire, EMDT a pu présenter au public l'exposition « *Eolien en mer : quand l'énergie rencontre son environnement* ». L'occasion pour les visiteurs de s'informer et d'échanger avec le maître d'ouvrage sur les impacts présumés du parc sur l'environnement marin et sur les mesures mises en place pour les éviter, les réduire ou les compenser.

Ces visites ont également permis d'évoquer le projet dans son ensemble et de recueillir de nombreux avis et propositions à ce sujet. **11 contributions écrites** ont notamment été récoltées et au total près de **230 personnes** ont pu échanger directement avec nos équipes.



1 . Espace d'information EMDT du 20 au 25 juin 2017

L'intégration du parc dans le paysage littoral de même que la pertinence de l'énergie éolienne marine au regard du nucléaire et des attendus de la transition énergétique ont été longuement interrogés par les visiteurs. De même, la cohabitation avec les activités préexistantes a été l'objet de nombreux débats.

Pendant la journée du 24 juin, EMDT a également proposé aux visiteurs de participer à trois table-rondes sur les sujets suivants :

- Les mammifères marins ;
- Le vent marin et ses usages ;
- La sécurité maritime.

Chacune d'entre elles a attiré une vingtaine de personnes et a permis d'approfondir des sujets originaux, éclairés notamment à la lumière de témoignages de professionnels concernés,

comme Benjamin Dutreux, skipper de la Solitaire, ou encore Guillaume Vanhout, capitaine sur un navire de Gazocéan. Ces table-rondes font l'objet d'une autre synthèse.



2 . Conférences EMDT du 24 juin 2017

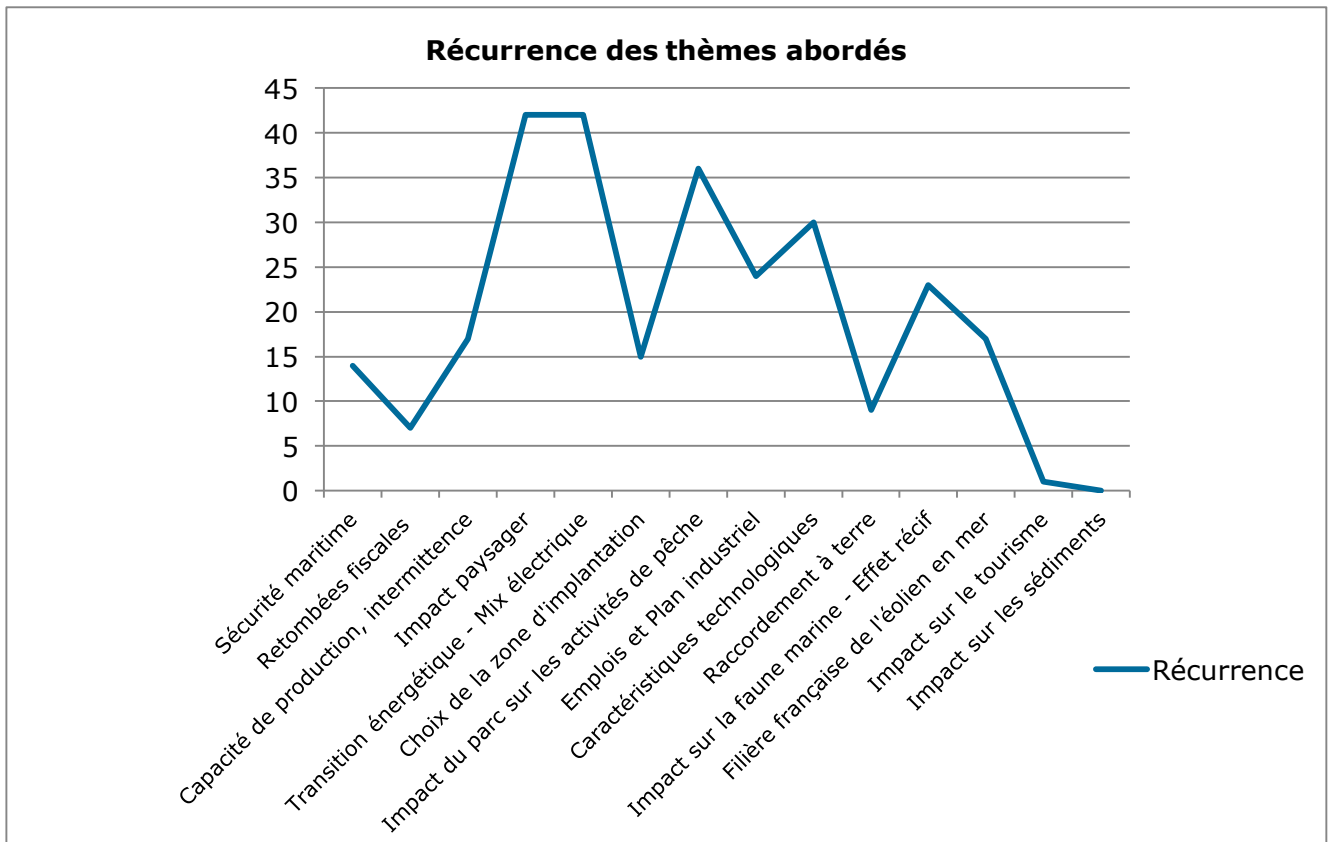
## Ce que nous avons entendu

Parmi toutes les personnes rencontrées, une majorité a exprimé une opinion en faveur du projet (61%) ou aucune opinion particulière (20%). Une minorité s'est déclarée complètement opposée au projet (7,5%), invoquant les conséquences éventuelles du parc sur le paysage côtier et sur les activités de pêche professionnelle.

Près de la moitié des personnes rencontrées (46%) n'avaient qu'une connaissance restreinte du projet. Ces visiteurs ont donc pu profiter de la présence du maître d'ouvrage lors de cet événement pour approfondir le sujet, préciser leur avis et formuler des suggestions argumentées.

De façon plus générale, de nombreux sujets ont été abordés de façon plus étoffée lors des différents échanges – entres autres :

- la capacité de production du parc ;
- l'impact paysager du parc ;
- le rôle de l'éolien en mer dans la transition énergétique ;
- l'impact du parc sur les activités de pêche ;
- les retombées économiques locales : emplois, usines, etc. ;
- l'impact du parc sur la faune marine.



On observe que la manière dont le parc va s'intégrer dans le paysage côtier est une des principales préoccupations exprimées par les personnes rencontrées. De même, le rôle de l'éolien en mer dans la transition énergétique, au regard notamment des avantages et inconvénients de l'énergie nucléaire, a été questionné de multiples fois par le public. Les visiteurs se sont également largement interrogés sur la cohabitation du parc avec les activités de pêche professionnelle préexistantes.

A moindre mesure, le plan industriel, le nombre d'emplois, les caractéristiques technologiques des composants du parc (fondations, turbines, câbles, poste électrique...), et l'impact sur la faune marine ont également fait l'objet d'échanges argumentés entre le maître d'ouvrage et le public.

Certains sujets jusqu'ici plus rarement abordés par le grand public ont également été mis en avant par les visiteurs de la Solitaire du Figaro à savoir :

- les critères de navigation, au sein et aux abords du parc, pour des activités autres que la pêche professionnelle (plongée, plaisance, tourisme, etc.)
- les critères de sélection de la zone d'implantation du projet ;
- les métiers et les formations autour de l'éolien en mer ;
- les modalités de rachat de l'électricité produite par le parc.